

PLU de Tarare : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 6 décembre 2021

Le document d'urbanisme en vigueur à Tarare (Rhône) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 12 novembre 2018. Il délimite 56 zones, dont 29 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 6 décembre 2021.

- Le PLU de Tarare s'applique dans sa version du 12 novembre 2018 ; nous publions 6 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 56 zones : 29 urbaines (U), 4 à urbaniser (AU), 10 agricoles (A) et 13 naturelles (N).
- Sur les 240 communes du Rhône dont nous publions le document, Tarare occupe le rang 125 par le nombre de zones délimitées : 2 zone de moins que la médiane du département (58 zones).
- 369 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Tarare depuis 2013, pour 1 175 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	56 zones
Zones urbaines (U)	29 zones
Zones à urbaniser (AU)	4 zones
Zones agricoles (A)	10 zones
Zones naturelles (N)	13 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	TARARE
Version du	12 novembre 2018
Partition GPU	DU_69243
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/du_69243/dc9ff7a2baa2cefb266f4cf1a9f4cca9/69243_6_extraits_reglement_20181112.pdf
Règles extraites	6 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Tarare

Risques majeurs recensés	Inondation, Mouvement de terrain, Séisme, Phénomène lié à l'atmosphère, Radon, Rupture de barrage, Transport de marchandises dangereuses
Reconnaitances de l'état de catastrophe naturelle	13 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	1er janvier 2019
Péril de la dernière reconnaissance	Sécheresse
Plans de prévention des risques naturels approuvés	1 plan

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/69-rhone/tarare-69243>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU de Tarare : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Risques couverts par ces plans

Potentiel radon

Base GASPAREX extraite le

Inondation

Catégorie 3 : teneurs en uranium plus élevées

21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

Nomenclature des zones à urbaniser

1AUB2, UA, UB1, UB2, UC, UI, Ula, Ulc, UL

1AUB2, 1AUC, 2AU

Situation administrative

Code INSEE

Code postal

Intercommunalité

Département

Région

69243

69170

CA de l'Ouest Rhodanien

Rhône

Auvergne-Rhône-Alpes

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

Zones délimitées — 28 septembre 2026

Zones délimitées — 2 septembre 2026

56 zones

56 zones

56 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Saint-Marcel-l'Éclairé (4,0 km)

Valsonne (4,4 km)

Les Sauvages (5,1 km)

Joux (5,2 km)

Vindry-sur-Turdine (5,4 km)

Dième (6,4 km)

Saint-Forgeux (6,5 km)

Affoux (7,1 km)

Ronno (9,1 km)

Amplepuis (10,9 km)

Saint-Jean-la-Bussière (13,1 km)

Grandris (14,3 km)

Lamure-sur-Azergues (17,3 km)

Thizy-les-Bourgs (18,4 km)

39 zones

25 zones

27 zones

46 zones

56 zones

9 zones

18 zones

25 zones

48 zones

143 zones

118 zones

139 zones

56 zones

245 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/69-rhone/tarare-69243>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.